

INFORMATIONS MATCHS

Contrôle des licences obligatoires, en présence des joueuses avant chaque rencontre.

Présentation listing extrait de foot club avec photos, ou présentation des licences avec foot compagne.

Match à 8 contre 8 de 2X35 minutes.

Hors-jeu à partir de la ligne médiane.

Arbitrage au centre par un dirigeant licencié ou licencié U16 ou plus.

Pour le foot à 8 : L'arbitrage à la touche par une joueuse U15 « remplaçante ». Cette joueuse doit exercer cette fonction 15 minutes maximum par match (changer à chaque pause coaching).

Pause coaching de 2 minutes par mi-temps (au premier arrêt de jeu après la 17ème minute) sans changement de côté.

Ballon taille 5.

INFORMATIONS DEFI JONGLAGES U15F (Foot à 8)

Le défi jonglages doit être effectué obligatoirement avant la rencontre.

Chaque joueuse réalise une seule fois le défi jonglages, même en cas de différence numérique entre les équipes.

Toutes les joueuses y participent. Mettre les joueuses par 2 dans l'ordre de la feuille de match.

Quand les joueuses ont terminé, elles viennent ensemble donner les résultats à l'éducateur responsable.

Départ au pied. Obligation de reposer le pied au sol entre chaque jonglage. Le port des protège-tibias est obligatoire pour la réalisation du défi jonglages.

2 essais, retenir le meilleur pour chaque surface, et l'indiquer dans la feuille de match en face du nom de la joueuse.

Surface de rattrapage non autorisée

Objectifs : 50 contacts du pied fort, 50 du pied faible et 50 pieds alternés.

Les 8 meilleures performances (case total) sont additionnées.

L'équipe remporte un nombre de point en fonction de sa performance collective suivant un barème de jonglages.